

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 27
- votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 27 du mois d'avril à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. HASSAN Jérôme
Date de convocation : 21/04/2026

PRESENTS : Mmes et Mrs HASSAN Jérôme, DUPERRIER Pierre, BAGOT CHIARAVALLI Laura, YATTOCHANE Halima, COMETTINI Ramon, JANIN Josette, MAIRE Frédéric, MAIRE Céline, SCHILLER Patrick, CAUSARD-SESTAC Jocelyne, MEÏER Marie-José, LAVY Véronique, DESDOUETS Solange, DEJONGHE Nathalie, BRUNIER Michael, LAURENT Yannick, ABDUL ALIM Jaleele, BELLANGER Mélanie, COLLY Alexandre, MOICHON Nathalie, TROTTET Loris, MOICHON Marine, PEREIRA Sylvie, GIRAULT Jean-Michel, JACQUIER Olivier, SALABERT Oriane, PAGEAUX ARBAULT Quentin

ABSENTS EXCUSES : MUGNIER Christophe a donné procuration à HASSAN Jérôme, CHARMOT Anthony a donné procuration à ABDUL ALIM Jaleele

SECRETAIRE : ABDUL ALIM Jaleele

D2026_042715

SYNDICAT DES ENERGIES ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE) : DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Rapporteur : Jérôme HASSAN

Syndicat mixte ouvert, le SYANE apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation et au suivi de leurs actions. Il est constitué de communes et d'intercommunalités ainsi que du Département de Haute-Savoie. Dévoué au territoire et à ses administrés, il a pour mission de leur fournir des infrastructures et des services adaptés à travers 7 compétences. : Electricité, Gaz, éclairage public, énergie & énergies renouvelables, mobilités, réseaux de chaleur, aménagement du numérique.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-1 et L. 5212-1 et suivants, L. 2122-7 et L. 2121-21 ;

Considérant :

- que la commune est membre du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE), conformément aux statuts du SYANE, la commune dispose de deux représentants ;
- qu'il convient de les désigner au scrutin uninominal, secret à la majorité absolue, ou relative en cas de troisième tour du scrutin (le conseil municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret) ;
- que le choix du conseil municipal peut porter uniquement sur l'un de ses membres ;
- que si une seule candidature est déposée pour chaque poste à pourvoir la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le maire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 28 voix POUR et 1 ABSTENTION (Olivier JACQUIER)

DÉCIDE

-De désigner Monsieur Jérôme HASSAN et Monsieur Christophe MUGNIER, représentants du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) pour la commune de Bons en Chablais.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jérôme HASSAN



Le secrétaire,
Jaleele ABDUL ALIM